

Conditions d'éligibilité	<p>Offre réservée aux Clients non professionnels dont le Domicile est techniquement éligible à l'Offre UHD (Ci-après désignée « l'Offre »). Vérifiez l'éligibilité de votre Domicile en Boutique ou sur www.monaco-telecom.mc. MT peut, dans certains cas, décider de procéder à une étude préalable d'éligibilité du Domicile. A défaut d'éligibilité, MT précise la nature des travaux à réaliser à la charge du Client à l'effet de rendre éligible son Domicile.</p>
Description de l'offre	<p>L'Offre comprend la mise à disposition d'une Box Internet permettant, suivant les mentions portées au Formulaire d'Abonnement, l'accès à tout ou partie des Services ci-après :</p> <p>Service d'accès Internet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès Internet ultra haut débit (Technologie DOCSIS. Raccordement du Domicile avec un Débit descendant jusqu'à 1 Gb/s. Débit montant jusqu'à 200 Mb/s) ; - 1 adresse IP dynamique ; - 10 BAL en @monaco.mc de 10Go chacune ;⁽²⁾ - Accès Webmail Monaco Telecom ; - 1 Licence Contrôle Parental ; - Protection mail anti-spam et anti-virus ;⁽³⁾ - 1 accès MC Nomade permettant l'accès à Internet depuis un hotspot WiFi public de MT.⁽²⁾ <p>Service Téléphonie Fixe et Forfait associé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service de Téléphonie Fixe accessible uniquement à partir d'une seule Box Internet par Domicile ; - Forfait Téléphonie Fixe Illimitée : - <u>Appels compris dans le Forfait</u> : Désigne, de façon limitative, les appels d'une durée maximale de deux (2) heures consécutives émis à partir d'un terminal compatible (non fourni) raccordé à la Box Internet vers les lignes fixes et mobiles tout opérateur Monaco et France métropolitaine ; - <u>Appels hors Forfait</u> : Tout autre appel est considéré comme constituant un Appel hors Forfait donnant lieu à facturation complémentaire suivant les tarifs mentionnés au Catalogue. <p>Téléphonie Mobile :</p> <p>La souscription à l'Offre UHD vous ouvre la possibilité, sous conditions (compte client unique, même RIB et même adresse), de bénéficier de remise(s) (Ci-après : « Remise LaBOX ») sur le prix de Forfaits Mobile éligibles. Cette possibilité vous est proposée suivant diverses modalités selon votre situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vous souscrivez dans le même temps à l'Offre UHD et à un Forfait Mobile éligible : vous bénéficiez de la Remise LaBOX correspondant au Forfait Mobile éligible auquel vous souscrivez ; - Vous avez souscrit un Forfait Mobile éligible avant souscription à l'Offre UHD : vous bénéficiez de la Remise LaBOX sur vos Forfaits Mobile éligibles préexistants ; - Vous avez souscrit un Forfait Mobile non éligible avant souscription à l'Offre UHD : vous pouvez cependant bénéficier de la Remise LaBOX si vous acceptez de migrer de votre Forfait non éligible vers le Forfait éligible de votre choix. Dans ce cas, ce changement de Forfait Mobile : <ul style="list-style-type: none"> - <u>intervient sans frais ni pénalités</u> (sauf en cas de renouvellement de terminal mobile intervenu moins de douze (12) mois avant votre souscription à l'Offre UHD) ; - <u>est sans effet sur la durée de votre engagement</u>. Vous serez engagé, au titre du nouveau Forfait éligible, pour la durée restant à courir du Forfait non éligible préexistant (sauf en cas de renouvellement de votre terminal mobile) ; - <u>entraîne le changement du prix du Forfait qui vous sera facturé</u> (Cf. FD correspondante) ; - <u>votre numéro de téléphone mobile demeure inchangé</u>. <p>Dans tous les cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le caractère éligible d'un Forfait Mobile et son prix (avec et sans Remise) sont mentionnés à la FD correspondante ; - Le bénéfice de la Remise LaBOX devient effectif à compter de la date de mise en service de l'Offre UHD ; - Vous conservez le bénéfice de la Remise LaBOX pendant la durée de votre abonnement à l'Offre UHD. - L'arrêt, pour quelque cause que ce soit, de votre abonnement à l'Offre UHD entraîne l'arrêt immédiat du bénéfice de toute Remise LaBOX qu'elle que soit la durée de votre engagement restant à courir au titre du(es) Forfait(s) Mobile concerné(s). <p>Service Monaco Care Safety :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cinq (5) licences Monaco Care Safety incluses ; - Monaco Care Safety est une solution de sécurité Internet regroupant plusieurs fonctionnalités qui protègent vos appareils contre les menaces Internet tels que les virus, les logiciels malveillants ou encore le vol de données. Compatible avec les appareils fixes ou mobiles PC/MAC/iOS/Android, Monaco Care Safety protège votre navigation web, vos services bancaires en ligne et sait géolocaliser votre appareil en cas de vol ou perte. Monaco Telecom s'appuie sur la solution et les services fournis

ULTRA HAUT DEBIT (Ref. VTI/MT)

Fiche Descriptive - Applicable à compter du 01 décembre 2020

Offre soumise aux Conditions Générales de Ventes (Ci-après : « CGV ») applicables aux Services portant référence : Ref. VTI.

	<p>par l'éditeur F-Secure, conformément aux conditions de licence F-Secure soumises préalablement au client pour acceptation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'activation du Service est possible à compter de la date de mise en service de la Box Internet. Vous recevrez alors un email avec les informations nécessaires. La résiliation pour quelle que cause que ce soit de l'Offre UHD entraîne la perte immédiate du Service Monaco Care Safety ; - Pour une description du Service plus détaillée, voir «Description de l'Offre» et «Conditions d'utilisation et mise en service» de «Fiche Descriptive - Monaco Care Safety», disponible sur www.monaco-telecom.mc.
Tarif (€HT)	Abonnement mensuel : 49,99 € TTC (hors Options, Consommations hors Forfaits). Au terme du Contrat, en cas de non restitution de la Box Internet : 250 € TTC/Box Internet.
Frais de mise en service	<p>Une intervention d'un technicien au Domicile est comprise dans l'Offre, en vue de procéder à l'installation de(s) la prise(s) TV éventuellement nécessaire(s) et à la mise en service. Frais de mise en service : 65 € TTC facturés sur première facture.</p> <p>Facture dématérialisée par défaut. Facture papier en option payante.</p> <p>Le cas échéant, la date de mise en service constitue la date à partir de laquelle le bénéfice de la Remise LaBOX devient effectif. Jusqu'à cette date, le Forfait Mobile éligible vous sera facturé au prix catalogue sans bénéfice de la Remise LaBOX.</p>
Début de facturation	A compter de la date de mise en service de la Box Internet.
Effets de la souscription à l'Offre	La souscription à l'Offre UHD entraîne, <u>sauf demande expresse et contraire du Client mentionnée au Formulaire d'Abonnement</u> , la résiliation de vos abonnements (éventuellement préexistants) aux Services Internet, Téléphonie Fixe analogique et/ou Téléphonie Fixe Illimitée.
Service Client	+377 99 66 33 00

(1) détails du service sur www.monaco-telecom.mc - (2) gestion depuis l'espace client «MyMT» accessible depuis le Portail

INFORMATIONS NOMINATIVES :

Conformément à la réglementation applicable (Loi n° 1.165, modifiée), le Client dispose d'un droit individuel d'opposition, d'accès et de rectification des informations nominatives le concernant. Le Client exerce ces droits en suivant la procédure détaillée à l'Annexe I « Confidentialité & Protection des Données Personnelles » aux CGV « VTI », en s'adressant à MT en ligne via le Portail (<https://particuliers.monaco-telecom.mc/fr/legal-information.html>) ou par courrier postal adressé à Monaco Telecom – 4/6 Avenue Albert II – 98000 Monaco.

Fait à Monaco le _____ en deux exemplaires originaux dont un est remis à chacune des parties.

Je soussigné(e) _____, reconnais avoir reçu, pris connaissance et accepter sans réserve les Conditions Générales de Ventes, l'Annexe I « Confidentialité & Protection des Données Personnelles », le Formulaire d'Abonnement, le Catalogue, et la présente Fiche Descriptive.